# HOUDAN ma ville

*Imprimé sur papier recyclé*

**Mai 2011 - N° 123**

**@ HOUDAN SUR INTERNET**

**Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous sur le site Internet de la ville : www.cc-payshoudanais.fr/houd_accueil.php**

**Vous pouvez aussi recevoir l'actualité de la commune (journal municipal, décisions du conseil municipal…) directement dans votre boîte mail en communiquant votre adresse Email à: mairiehoudan.maire@cc-payshoudanais.fr**


VIE COMMUNALE
**Budget 2011**

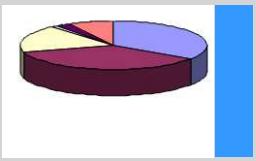

URBANISME & TRAVAUX
**Médiathèque**

DU COTE DE LA CCPH
**Stade de Houdan**

CEREMONIES & ANIMATIONS
**Carnaval des enfants**

COMMERCES
**Participation au Paris Nice**

JEUNESSE
**Études surveillées**

SERVICES & SOLIDARITE
**Prévention Canicule 2011**

VIE ASSOCIATIVE
**Voyage à Pangbourne**


## > Edito

Pour la 9ème année consécutive, les taux des impôts locaux n'augmentera pas à Houdan. C'est ce qu'a voté votre Conseil Municipal lors de sa séance budgétaire.

Et pourtant, l'État a baissé sa contribution de fonctionnement au budget des communes (la dotation globale de fonctionnement), des charges d'intérêt général sont de plus en plus souvent transférées aux communes sans qu'une contrepartie de recettes suffisantes leur soit attribuée (passeports, ), le coût de l'énergie augmente pour la commune comme pour les ménages. Et pourtant la commune n'a pas baissé par ailleurs son niveau d'aide aux associations, ni réduit son effort d'animation de la commune.

Tout ceci, cette année encore, n'est rendu possible que par une rigueur au niveau des dépenses de fonctionnement et il faut le dire, comme pour toutes les autres communes du pays houdanais, à la prise en charge par la CC Pays Houdanais des coûts toujours croissants des services à la personne (crèche et petite enfance, centre de loisirs, activités jeunes, portage de repas à domicile, etc.). Ceci n'est rendu possible que parce que la recherche systématique des meilleures subventions permet de limiter l'autofinancement des investissements.

L'année 2011 sera une année de pause fiscale locale globale puisque la CC Pays Houdanais a aussi gardé ses taux constants, le Département et la Région également.

Pourtant, en automne, vous ne vous y retrouverez plus en lisant vos avis d'impôts locaux. Tout sera bouleversé. La CCPH touchera la part de taxe d'habitation que touchait le département, pendant que celui-ci percevra le foncier bâti que touchait la Région mais une fois perçu, ils en reverseront une grande partie à un fonds de solidarité nationale. Pendant ce temps-là, la taxe professionnelle est remplacée par la Contribution Économique Territoriale (qui comprend la cotisation foncière des entreprises, l'imposition sur les entreprises de réseaux et la cotisation sur la valeur ajoutée). C'est ça le grand chambardement fiscal annoncé et dont on ne perçoit pas encore tous les effets. Retenez seulement pour l'instant que votre impôt local ne devrait bouger que de l'augmentation des bases (de l'ordre de 1.3%). Mais nous aurons le moment venu, feuille d'imposition en mains, à vous expliquer le mode d'emploi !

Neuf années sans augmentation des taux communaux est une pratique qui devra sans doute être modifiée l'an prochain pour prendre en compte le coût de fonctionnement et d'animation des nouveaux équipements et nouveaux services de la ferme Deschamps (médiathèque, salle de réunion, foyer des aînés) dont l'ouverture est prévue avant la fin de l'année.

Un plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement est en cours de finalisation pour caler la gestion de la prochaine décennie. Il sera le moment venu largement présenté dans notre journal « Houdan Ma Ville ».

Nous essayons de rendre notre journal le plus complet possible dans l'information et le plus agréable à lire. Pouvoir compter, dans chacun de nos quartiers, de nos immeubles inaccessibles par leur digicode, sur un volontaire qui consacrerait une heure au plus tous les deux mois à la distribution contribuerait à une meilleure diffusion et à une réduction des dépenses communales.

Merci aux volontaires qui se manifesteront.

Avec mes sentiments dévoués,

Jean Marie Tertrais

# > Vie communale

## Fiscalité 2011

Pour la 9ème année consécutive, les taux des impôts locaux n'augmenteront pas à Houdan. C'est ce qu'a voté votre Conseil Municipal lors de sa séance budgétaire du 13 avril dernier. Les taux communaux restent donc fixés à : 9.98 % pour la taxe d'habitation, 9.60 % pour le foncier bâti et 43.44 % pour le foncier non bâti.

## Budget 2011

Lors de la séance du **13 avril 2011** le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget 2011.

**En section de fonctionnement**

En 2011, les prévisions de recettes de fonctionnement sont fixées à 2939745 € contre une recette réelle de 2944684 € en 2010.

La structure des recettes et dépenses de fonctionnement de la commune en 2010 est la suivante :

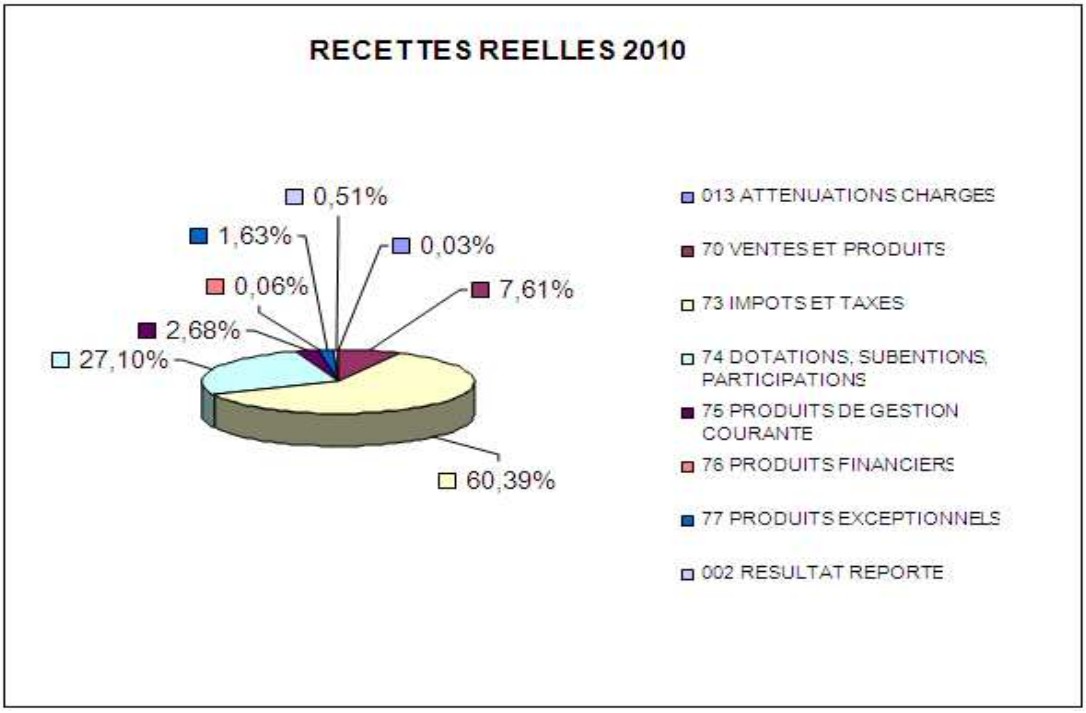


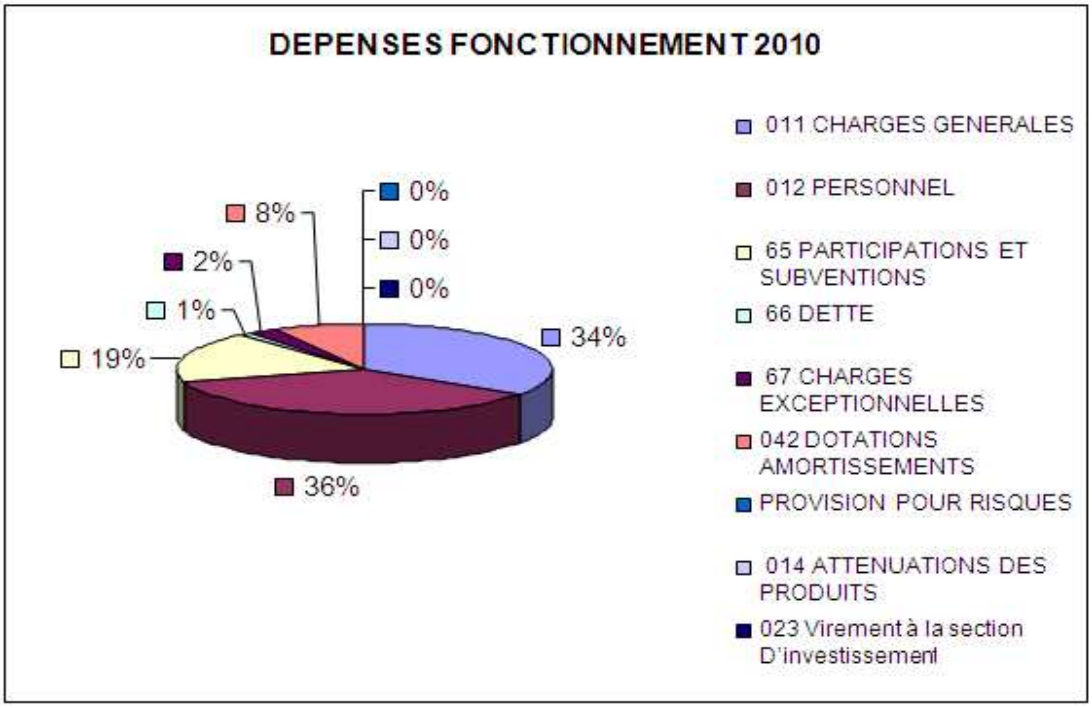


## Collecte des Déchets

### Collecte des Déchets

**Renseignements sur le site www.sieed.fr ou en mairie.**

### Le planning de ramassage des encombrants pour 2011.

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le 12 octobre 2011. La déchetterie est aussi à votre disposition pour cela.

**La déchetterie de Houdan** est ouverte aux particuliers, commerçants et artisans les vendredis, samedis et lundis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le dimanche de 9h à 13h00. Renseignements et retraits des cartes en mairie. **Ne déposez rien aux abords de la déchetterie : il vous en coûterait une amende !**

**La collecte des déchets verts** pour l'année 2011 la collecte a repris **le 4 avril dernier,** pour maintenir nos trottoirs propres ne sortez pas les sacs de déchets vert avant le dimanche soir et n'oubliez pas que la déchetterie est aussi à votre disposition.

**Les ordures ménagères** sont ramassées le mardi et le vendredi. Le vendredi, les ordures ménagères (couvercle vert ou marron) et les emballages (couvercle jaune) sont ramassés en même temps (avant 6h30 dans la rue d'Épernon pour tenir compte de l'installation du marché). Pour les rues suivantes : rue de la Vignette, rue des Fossés et rue de la Pie des n° 4 à 8, le ramassage s'effectue le mercredi, compte tenu de l'étroitesse des voies. **Ne laissez pas vos poubelles dans la rue, pour ne pas détériorer l'aspect de notre ville et ne pas empêcher le passage des poussettes et des personnes à mobilité réduite.**

# > Vie communale

## Budget 2011

Les prévisions de dépenses de fonctionnement pour 2011 sont fixées à 2944684 € contre une dépense réelle de 2539196 €, étant entendu que l'on essaie de ne pas atteindre le niveau des prévisions.

En 2010, la section de fonctionnement a permis de dégager un excédent de 405488.39 € qui a été affecté en section d'investissement 2011 pour participer au financement des équipements et infrastructures.

Dans le budget de fonctionnement 2011, une somme de 167 000 € est affectée dès maintenant à l'investissement pour rembourser l'annuité d'emprunt 2011. Un autre somme de 20 000 € est mise en réserve pour faire face à des imprévus de fonctionnement. Nous espérons en dépit d'un budget de fonctionnement serré dégager encore en fin d'année 2011 un excédent de fonctionnement mais qui sera sans doute nettement inférieur à celui de 2010.

Il faut noter que le budget salarial est fixé à 1 067 874 € en 2011 contre 902 313€ en 2010. La masse salariale est en augmentation depuis trois années par accroissement de l'effectif mais aussi par la création d'une prime attribuée en fonction du temps de travail et de la manière de servir et qui, à taux plein, correspond pratiquement à un treizième mois.

**En section d'investissement :**
Les principales nouvelles inscriptions en section d'investissement sont les suivantes :
- Crédits supplémentaires pour les travaux de l'ex ferme Deschamps (avenants aux marchés accès pompiers et équipements de cuisine).
- Restauration de l'église et du donjon..
- Acquisition de divers matériels (logiciels, postes informatiques, serveur, scanner, urnes, défibrillateur, jeux pour le square, tracteur, saleuse et godet).
- Travaux de cheminement devant la Mairie, pour un accès aux personnes à mobilité réduite.
- Aménagement en Mairie, climatiseur, mobiliers, stores.
- Changement de chaudière pour la salle des fêtes.
- Continuation des travaux de modernisation et de mise en conformité du groupe scolaire, acquisition de mobiliers et de matériels informatiques pour l'école.
- Études sur l'aménagement de la rue des fossés et le parking souterrain.
- Divers travaux de trottoirs, de voirie et remplacement de lanternes.
- Installation d'horloges astronomiques pour l'éclairage public rue de la Vierge.
- Travaux d'aménagement de l'entrée du cimetière et poursuite des reprises de concessions.
- Crédits supplémentaire pour les travaux rue des Clos de l'Ecu et rue des 4 Tilleuls.
- Signalisation verticale et horizontale, des barrières et des jardinières.

À noter que la section d'investissement a pris en compte d'importantes subventions votées en février et mars dernier par le Conseil Général des Yvelines
. aménagement du donjon : 213 750 € (une subvention de 420 000 € avait déjà été accordée antérieurement pour la rénovation)
. modernisation de l'école : 798 000 €

## Distribution du journal

Pour que l'information du journal soit au plus près des citoyens houdanais, nous souhaiterions mettre en place une distribution du journal « Houdan Ma Ville » par les houdanais eux-mêmes. Cela permettrait par exemple de donner une solution de distribution dans les immeubles avec code d'entrée. Aussi nous lançons de nouveau un appel aux volontaires, pour distribuer le journal dans leur quartier où tout simplement dans leur résidence. Il vous suffira de venir vous inscrire en mairie en donnant des coordonnées et vos disponibilités sectorielles de distribution, pour que l'on puisse vous prévenir dès que le journal est à disposition en mairie. Plusieurs personnes se sont déjà inscrites, mais nous sommes toujours prêts à vous accueillir plus nombreux.

## Collecte des Déchets

**La gestion des bacs poubelles.** La livraison du premier bac ou le changement de bac doit être demandé à l'accueil de la mairie qui transmet au SIEED et à SEPUR à qui il appartient de vous livrer directement. **En cas de délai de livraison trop long : SIEED tél:01.34.86.65.49 mail sieed-gara@wanadoo.fr ou SEPUR par téléphone : 01.30.79.20.00 ou par mail: sepur@sepur.com**

**Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.** Les personnes en autotraitement ont une solution pour la gestion de leurs déchets particuliers (seringues, aiguilles, lancettes…). Un service d'élimination réglementaire est gratuitement mis à leur disposition par le SIEED. Ces personnes peuvent se procurer gratuitement des boîtes de dépôt auprès de leur pharmacien. Une fois pleines, les boîtes doivent ensuite être scellées puis déposées dans **le centre de récupération de Houdan, rue de la Gare, près du local de vente des tickets de parking.**

# > Vie communale

Opération ville propre.

## Développement Durable

### Collecte Solidaire

La commune de Houdan avait instauré, sous l'impulsion de Laurent Jouanneau, employé municipal, la récupération de toutes les cartouches d'encre usagées, celles de la mairie comme celles des houdanais qui le souhaitaient. Désormais depuis le 8 avril dernier, la mairie de Houdan et l'association Kassoumaï ont signé avec A.S.A.H (Association au Service de l'Actions Humanitaire). une Charte de partenariat autour de **l'opération nationale « Recyclage Solidaire ». Les cartouches d'encre, téléphones portables et autres transformateurs et câblages informatiques peuvent être déposés en mairie.** Ce système de récupération accessible à l'ensemble des Houdanais permet à l'association Kassoumaï d'accéder à de nouvelles sources de financement. En effet, les objets collectés sont revalorisés dans les chaînes de recyclage, et en échange de cette collecte l'association perçoit une contrepartie financière qui sera affectée à ses projets de développement en Casamance. **Ayez un geste écologique et solidaire** en apportant vos anciennes cartouches d'encre, vos téléphones et câblages qui pourront ainsi être recyclés. Vous pourrez les déposer à l'accueil de la Mairie de Houdan.

### Opération Ville Propre

Le dimanche 22 mai, une quinzaine de personnes, ont répondu présentes à l'opération ville propre organisée par la mairie. Réparties en 3 groupes, elles ont effectué une balade citoyenne et responsable d'environ 3,5kms dans notre petite ville et ont ainsi ramassé divers détritus : canettes en aluminium, bouteilles en verre et en plastique, papier, emballages de restauration rapide, cartons et autres objets comme par exemple un enjoliveur. C'est environ 26kg de déchets collectés en 2H00. C'est également avec stupéfaction que nous avons découvert Impasse St JEAN des pots de peinture sur le trottoir alors qu'il existe une déchèterie à proximité. Nous remercions chaque participant pour leur contribution et espérons être plus nombreux la prochaine fois.

## Les dangers de la pile, un geste citoyen à Baïla

Sensibilisation dans les écoles.

Au Sénégal, l'électricité n'est pas présente partout. C'est pourquoi la pile (nommée plutôt batterie) est omniprésente et utilisée pour les lampes de poche, radio en plus des usages classiques comme les montres, etc. Les piles électriques contiennent des métaux très nocifs, entre autres le mercure, le plomb et le nickel. Il s'agit de métaux dangereux pour la santé et pour l'environnement, car lorsqu'elles sont abandonnées dans le milieu naturel, les piles contribuent à contaminer les sols et les eaux en provoquant des dégradations irréversibles. Il convient donc en premier lieu d'inciter les populations à la collecte de ces piles afin de ne plus les retrouver sur le sol, dans le marigot, dans la mangrove, ou souvent dans l'eau des puits.

Nous vous l'avions déjà dit, l'association Kassoumaî sous l'impulsion de Laurent Jouanneau a initié un projet de collecte volontaire de ces batteries qui sont ensuite apportées au Centre de Tri de Diemberring qui emploie 22 personnes.

**Actions sur Baïla**

L'action de suivi des piles est prévue pour durer au-delà de notre mission. Il est donc indispensable, pour que cette action perdure, qu'un responsable local du projet reste notre interlocuteur. Après une réunion avec le chef du village Ibou Goudiaby, il a été proposé le nom de Baboucar Badji.

**Actions de sensibilisation auprès des écoles et de la population**

Une campagne d'information et de sensibilisation a été menée dans toutes les classes primaires de Baïla soit 375 élèves. Cette sensibilisation s'est exercée également auprès du personnel enseignant de l'école maternelle, primaire, et du lycée, ainsi que des cuisinières qui ignoraient totalement l'impact de la pile sur l'environnement et la santé. Ces actions d'information ont permis de collecter plus de 55 kg de piles usagées. Cette expérience a été très enrichissante à la fois pour les élèves et leurs enseignants que pour l'équipe de Kassoumaï. Les élèves très intéressés et très curieux ont fait preuve d'une écoute attentive. Kassoumai78 a la volonté d'aller plus loin dans cette démarche solidaire, en étendant le dispositif aux autres villages de la Communauté Rurale de Suelle ainsi qu'à d'autres déchets présents sur le sol des villages les boites métalliques, notamment, mais surtout les sacs en plastique qui détruisent mer et terre.

# > Vie communale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Résultats des Élections Cantonales de Mars 2011

Les élections cantonales se sont tenues les dimanches 20 et 27 mars dernier. À cette occasion les électeurs choisissaient leur Conseiller Général pour un mandat qui prendra fin en 2014, date de l'application de la réforme territoriale. Retrouvez dans le tableau ci-dessous, les résultats des deux tours à Houdan et dans le canton de Houdan.

| | | 1er tour Houdan | % | 2ème tour Houdan | % | | 1er tour canton de Houdan | % | **2ème tour canton de Houdan** | **%** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| inscrits | | 2133 | | 2133 | | | 18345 | | 18343 | |
| votants | | 929 | 43.55 | 989 | 46.37 | | 7927 | 43.21 | 8191 | 44.65 |
| exprimés | | 919 | 98.92 | 930 | 94.03 | | 7776 | 98.10 | 7515 | 91.75 |
| | | | | | | | | | | |
| Elie Prodhomme | FN | 120 | 13.06 | 171 | 18.39 | | 1495 | 19.23 | **1875** | **24.95** |
| Joel Chérioux | PS | 131 | 14.25 | | | | 1261 | 16.22 | | |
| Tilia Mézières | FG-PCF | 31 | 3.37 | | | | 286 | 3.68 | | |
| Jean-marie Tétart | EPY | 564 | 61.4 | 759 | 81.6 | | 3768 | 48.5 | **5640** | **75,0** |
| Marie Banerjee | EELV | 73 | 7.94 | | | | 966 | 12.42 | | |

Nous remercions tous ceux qui se sont déplacés pour voter malheureusement trop peu nombreux alors que l'élection cantonal est importante étant donné l'impact du Département dans la vie quotidienne de chacun et chacune d'entre nous !

## Jean-Marie TETART à nouveau conseiller général du canton.

Retrouvant sa charge de conseiller général du canton de Houdan, Jean Marie TETART a été réélu Vice-Président de l'assemblée départementale délégué aux routes, à la circulation, aux politiques cyclables et aux déplacements. Il est également délégué à la coopération décentralisée. Il représente également le Département des Yvelines au Conseil d'Administration du STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France).

## Opération de « Marquage des Vélos »

En novembre dernier, la mairie de Houdan, en partenariat avec le Conseil Général des Yvelines avait organisé une opération de marquage des vélos contre le vol. Cette opération consiste à graver un numéro unique, le Bicycode, sur le cadre du vélo. Ce numéro est ensuite enregistré dans la base de données nationale de la FUBICY , Fédération Française des Usagers de la Bicyclette. Ce Bicycode peut avoir un effet dissuasif mais permet surtout aux forces de police d'identifier plus facilement le propriétaire d'un vélo. **La municipalité de Houdan renouvelle gratuitement pour les houdanais qui le souhaitent cette opération «Marquage des Vélos » le 18 juin 2011, rendez-vous de 10 à 12h et de 15 à 17h sur le parvis de la mairie ou au foyer municipal en cas de mauvais temps.**

*Opération de « marquage des vélos »*

# > Urbanisme & travaux

## Travaux en cours & travaux achevés

*Ferme Deschamps donnant sur la rue d'Épernon*

### Bibliothèque - Médiathèque de la Ferme Deschamps

La reconstruction à l'identique du bâtiment de la rue d'Épernon a largement avancé. La couverture du bâtiment a été terminée. Les façades devraient être faites dans le courant du mois de juin. Le chantier de la « Passerelle » a bien avancé lui aussi. Le transformateur électrique et la chaufferie sont désormais installés. Il ne manque plus que le raccordement au gaz, qui devrait avoir lieu dans les prochains jours, pour mettre en chauffe le bâtiment de la future médiathèque. Alors les travaux d'intérieurs pourront commencer.

### Rue des Clos de L'Ecu

Les travaux rue des Clos de l'Ecu sont terminés. Le rétrécissement de chaussée en zone de passage alterné, à hauteur du collège est réalisé. La pose des barrières, pour protéger la sortie des élèves a été faite récemment. Pour embellir la rue, trois variétés d'arbres de bonne taille ont été plantés dans les fosses prévues à cet effet. Des ajustements par sciage seront faits aux bordures de ces fosses pour atténuer leurs angles saillants. Le revêtement du tronçon supérieur de la rue, entre le chemin de ronde et la rue des Vignes devrait être réalisé par la CCPH dans la deuxième moitié de l'année 2011.

### L'école de Houdan

Les travaux de mise en sécurité de l'école se sont poursuivis pendant les dernières vacances d'avril, avec entre autres la pose de nouvelles portes coupe-feu. Les travaux ont aussi lieu tous les mercredis en dehors des cours. La mise aux normes de l'école continuera durant les prochaines vacances d'été.

### Rue des 4 Tilleuls

L'aménagement de la rue est désormais terminé, l'éclairage de la rue est finalisé et les potelets de bois ont été installés le long de la route, protégeant les espaces verts ainsi que les trottoirs donnant à la rue un agréable aspect.

***Rue du Clos de l' Ecu.***

## PERMIS ET TRAVAUX

**Permis de construire accordés:**

**PUCCI Luigi:** Réhabilitation et transformation d'une remise en logement, modification de l'entrée, ouverture de fenêtres, remplacement d'une véranda, 2 rue de la Planche Imbert.

**DESFORGES Christophe:** Extension d'une maison, 24 rue du 11 Novembre.

**DESTENAVE Jean-Christophe et Charlotte:** Construction d'une maison individuelle, Route de Champagne.

**GUEDEL Gildas:** Modification des volumes extérieurs, couverture tuiles plates, enduit à la chaux et menuiseries peintes, 42-45 Grande Rue et rue des Fossés.

**GARNIER Michel:** Transformation du garage en cuisine, construction d'un garage extérieur, construction d'un mur mitoyen, 6 rue des Alouettes.

**S.C.I GAZELLE:** Extension des locaux existants, 7 rue de la Prévôté.

**Permis de démolir accordés:**

**JOSSE Sylvie:** Ancienne construction à démolir, 109 rue des Fleurs.

**EPFY:** Démolition des bâtiments annexes, Rue du Moulin des Arts.

**Déclarations Préalables de travaux accordées:**

**FAVEL Maurice:** Aménagement d'un auvent, 13 Allée du Val de Vesgre.

**LEHMULLER Jean-Pierre:** Amènagement de combles, châssis de toit, 13 rue du Moulin d'Olivet.

**FEZARD Jean-Luc:** Agrandissement du portail, 20 rue du Champ Morand.

**PARIS Carole:** Remplacement grillage par un mur de clôture, création d'une terrasse, pose d'un portail, 14 rue du 8 mai.

**GOGAND Patrick:** Remplacement du portail, portillon et clôture, 8 rue des Alouettes..

**LEBORRE Gérard:** Pose d'un portail d'entrée, 10 rue des Alouettes.

**MEDANI Mohamed:** Construction d'un mur et d'un portillon, 220 Route de Champagne.

**CHAIGNEAU Annick:** Remplacement d'un abri de jardin, 1 rue du Soleil Levant.

# > Du côté de la CCPH

*Avant projet des vestiaires du stade de Houdan*

**Nos coordonnées**
**Communauté de Communes du Pays Houdanais**

**22 Porte d'Épernon**
**78550 MAULETTE**
**Tél : 01 30 46 82 80**
**Fax : 01 30 46 15 75**

**Courriel:**
**ccph@cc-payshoudanais.fr**

**Site Internet:**
**www.cc-payshoudanais.fr**

**Horaires d'ouverture :**
**lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30**
**jeudi 13h30 - 19h00.**

## Un nouveau vestiaire au Stade de Houdan.

Dans le cadre de ses attributions, la CCPH a voté, début mars, l'avant-projet définitif concernant la réalisation d'un nouveau vestiaire pour le Stade de Houdan. L'objectif étant, après les différentes consultations, que le chantier débute fin septembre, sous réserve des permis de construire et appels d'offres fructueux. Le projet présenté par le Cabinet d'Architecte FIRON comporte une structure d'environ 320 $m^2$. Il doit abriter des vestiaires, douches et sanitaires pour pouvoir enchaîner deux matches à la suite. Le bâtiment inclut aussi un bureau et des espaces de rangements pour le matériel, ainsi que des locaux techniques. Le chantier se déroulera en deux temps. Dans un premier temps, les locaux du nouveau vestiaire seront livrés, puis la tribune actuelle sera démolie, en conservant sa dalle pour accueillir les spectateurs sous un large préau couvert de 125$m^2$.
Le coût total de l'opération est estimé à 815 707 € HT. Son financement est subventionné par le Conseil Général des Yvelines, par la ligue de football et par la dotation pour l'équipement des territoires ruraux. L'ensemble des subventions représentent 32% des coûts des travaux, le reste étant pris en charge par la Communauté de Communes.

## Espace Prévôté

**Vous avez un projet de création d'entreprise ? Vous cherchez des locaux avec des services dédiés aux jeunes créateurs d'entreprises ?**
La Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) vous propose ses services en matière de Développement Économique :

- Accompagnement et conseil à la création d'entreprises,
- Mise en relation avec les partenaires du soutien au financement à la création d'entreprises (Mantois Nord Ouest Yvelines - Plateforme France Initiative etc..)
- Intégration dans un réseau d'entreprises et de mise en synergies,
- Location de bureaux, d'ateliers et de salles de réunion (pépinière et hôtel d'entreprise),
- Services d'accueil et de gestion (téléphone, courrier, domiciliation..)

Rejoignez les 16 entreprises déjà installées à l'Espace Prévôté ou parlez en autour de vous !

**Renseignements et informations auprès de votre hôtesse d'accueil, Mme Catherine VERGARA : 01 30 46 99 00 et http://cc-payshoudanais.fr/espace_prevote_liste.php**

## Service pour l'Emploi vous propose des emplois de l'armée.

**Pour l'emploi des jeunes de 17.5 ans à 29 ans**
L'armée (Terre-Air-Mer) recrute 20 000 jeunes par an, de sans qualification à Bac + 5, dans de nombreux métiers : administratif-logistique-mécanique-combat etc..
La CCPH à ouvert à Houdan, 22 porte d'Épernon une permanence d'information **chaque 1er mercredi après midi de chaque mois, depuis le 1er Décembre 2010**.
Sur RDV : au 01 39 25 92 09 ou 01 39 25 92 22 Plus d'infos : 01 30 46 82 92 service-emploi@cc-payshoudanais.fr

# > Du côté de la CCPH

## Intercommunalité

La loi fixe à la fin de l'année 2011 la date à laquelle la carte de l'intercommunalité dans notre pays devra être finalisée. Un schéma départemental de la coopération intercommunale est en cours d'élaboration sous l'autorité du Préfet mais ce sera la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) qui tranchera les derniers litiges.

Le département des Yvelines constitue une exception de l'intercommunalité puisque seules 56% des communes sont regroupées en intercommunalité contre 89% au niveau national. 115 communes des Yvelines n'appartiennent pas encore à une intercommunalité de type communauté de communes ou communauté d'agglomération.

Les 147 communes déjà en intercommunalités sont réparties dans 11 communautés de communes et 4 communautés d'agglomération. Le projet de schéma départemental prévoit d'ajouter 7 nouvelles structures et de fusionner deux communautés existantes. Au terme de ce projet de schéma, le département des Yvelines devrait compter 20 structures intercommunales à fiscalité propre.

Pour la Communauté de Communes du Pays Houdanais qui compte déjà 34 communes (dont 5 en Eure et Loir), il est naturellement proposé de lui rattacher La Hauteville qui est totalement partie prenante de la vie du pays houdanais (collège, hôpital, piscine, etc.) et qui est aussi en intercommunalité scolaire avec deux communes de la CCPH (Le Tartre Gaudran et Grandchamp).

Il est également proposé que Rosay et Villette rejoignent la CC Pays Houdanais parce qu'elles sont parties prenantes de certaines compétences de la CCPH comme la gestion de la Vaucouleurs mais aussi parce qu'elles permettraient de renforcer le pôle de services de Septeuil qu'elles fréquentent déjà pour les besoins de proximité.

Sur ces bases, la CCPH passerait de 34 à 37 communes avec une population totale de l'ordre de 28000 habitants et une base très équilibrée de répartition de communes avec aucune de plus de 3200 habitants.

Il faut noter que ce schéma ne propose pas que la commune de Gambais rejoigne la CCPH. Le conseil municipal de Gambais avait en effet souhaité rejoindre la future communauté de communes de Montfort que le schéma départemental prévoit aujourd'hui de fondre avec celle de Cœur d'Yvelines (Jouars Pontchartrain, Neauphle le Château, etc.) en une seule communauté de l'ordre de 45000 habitants.

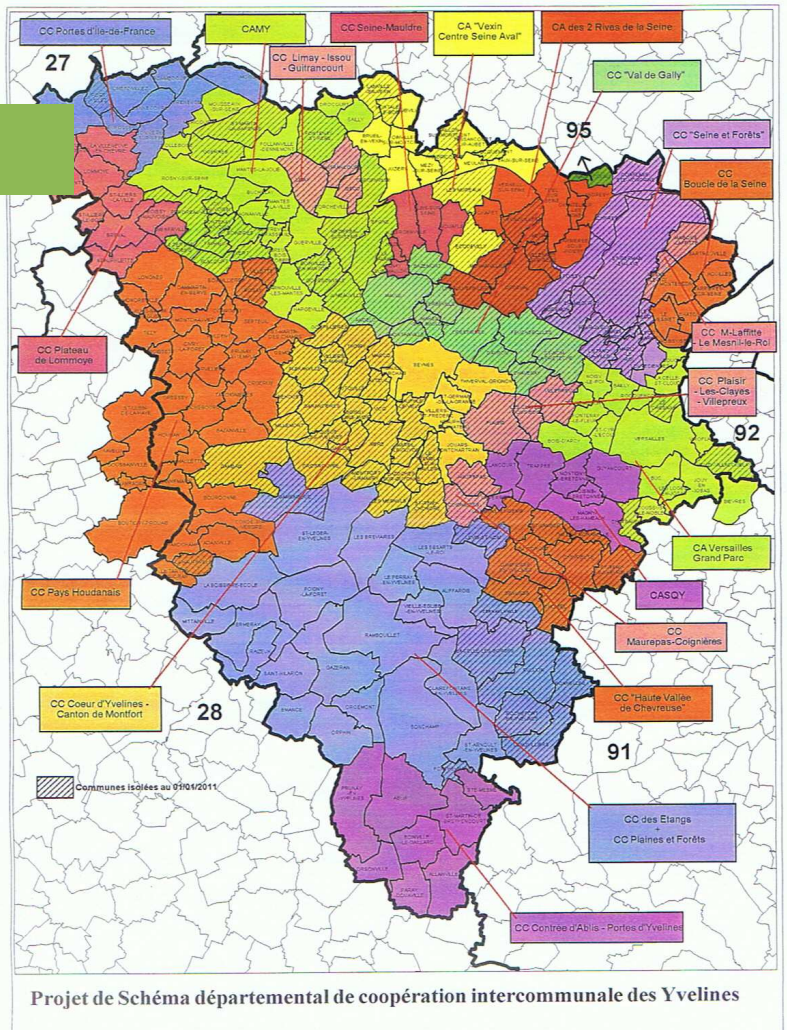

Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale des Yvelines

# > Commerces

## L'association des commerçants

### Participation au Paris-Nice

L'association des commerçants s'est beaucoup mobilisée pour le week-end du Paris-Nice. Les membres de l'association ont décoré la vitrine de leur boutique sur le thème du vélo à Houdan, en exposant des photographies anciennes, lors de courses cyclistes dans notre ville. Nos anciens ont pu redécouvrir de vieux souvenirs et se remémorer ces rendez-vous populaires. Les boulangeries ont aussi, pour l'occasion, créé une tarte au citron meringuée en forme de roue de vélo à rayon de chocolat. Mais l'effort qui doit le plus être salué fut sans conteste l'organisation de la restauration sur le village étape. Pendant deux jours d'affilés l'association des commerçants a proposé des repas de qualité ainsi qu'une buvette/Snack. Nous les remercions encore chaleureusement pour le travail qu'ils ont fournis pour cet évènement.

### Les nouveaux commerces & services

*Pour apparaître dans « Houdan ma ville », les nouveaux commerces et services sont invités à se faire connaitre auprès du service communication de la Mairie.*

**La Torréfaction du Donjon**, au 4 rue de l'Enclos, a changé de propriétaire. Désormais vous êtes accueillis par Mme Marie Hélène GUILLON

# > Cérémonies & anima-

## Les animations passées

### Paris-Nice 2011

Les 5 et 6 mars dernier ont été l'occasion d'un grand week-end autour du vélo pour le départ du Paris-Nice à Houdan. La ville de Houdan s'est associée à l'évènement organisé par Amaury Sport Organisation et le Conseil Général des Yvelines. Ces deux jours d'animations sur le Parc du Cygne ont été une vraie réussite sous un soleil radieux. Le samedi, les randonnées cyclotouristes ont rassemblé environ 1400 participants, qui ont pu découvrir les routes du Pays Houdanais. Sur le village, les visiteurs ont assisté aux différents spectacles donnés par les majorettes, les Buzzy Boots Dancers et le Centre Chorégraphique de Houdan, mais aussi aux démonstrations de BMX et de Trial. Le dimanche fut l'occasion pour l'Entente cycliste du Houdanais de fêter ses 50 ans : tout d'abord avec ses jeunes qui sont montés sur le podium avec les cyclistes professionnels, lors de la présentation des équipes, puis lors d'un départ précédant celui de l'épreuve, qui rassemblait une centaine de membres et d'anciens membres de l'association cycliste. Sur les bords de la route, c'est une foule compacte d'amateurs de cyclisme qui a assisté au départ, puis aux différents passages des coureurs, ainsi qu'à l'arrivée de la course près du rond-point de la prévôté. Mais c'est aussi plus d'un million de spectateurs qui ont suivi les 2 heures de retransmission sur France 3, au moment où la course passait en Pays Houdanais.
Nous tenons aussi à féliciter et à remercier l'ensemble des services de la Mairie, pour le travail qu'ils ont fait en amont comme pendant le week-end, mais aussi l'association des commerçants houdanais qui a organisé la restauration sur le village, et décoré les vitrines. Mais n'oublions pas les élus municipaux, les services du Conseil Général, l'office du tourisme du Pays Houdanais qui avec tous les bénévoles ont permis à ces merveilleuses journées de se tenir.

*Week-end du Départ du Paris-Nice*

### Appel aux photographes amateurs

Suite au week-end du Paris-Nice, nous lançons un appel aux photographes amateurs qui auraient immortalisé la course et les animations lors de l'évènement sportif. Les photos ainsi récoltées serviront à créer un fond photographique pour conserver la mémoire de cet évènement exceptionnel, mais aussi à l'organisation d'une future exposition. Vous pouvez déposer vos photographies en Mairie, sous n'importe quel support (papier, clé USB, Cd-rom, DVD), en nous laissant vos coordonnées.

# > Cérémonies & animations

Carnaval des enfants sur le parvis de l'église.

## Les animations passées

### Carnaval des enfants

Le carnaval des enfants a eu lieu le 26 mars dernier dans les rues de Houdan. En fanfare les enfants et leurs parents ont cheminé en costume à travers le cœur de ville. Sous un beau soleil le défilé a fini son parcours à la « Souris Verte » pour assister au bûcher de Monsieur Hiver.

### Vide Grenier du 1er mai

En ce dimanche 1er mai a eu lieu le grand vide grenier au Parc du Cygne. Tous les mètres linéaires ont été recouverts par les stands des exposants. L'opération se déroulait au profit de l'association Kassoumaï qui assurait aussi la restauration lors de ce dimanche ensoleillé.

### Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai a été l'occasion de célébrer le 66ème anniversaire de la victoire des forces alliées sur les forces nazies. Une fois encore, des jeunes houdanais se sont joints à la commémoration pour entonner la marseillaise. Nous les remercions comme leurs parents, ainsi que les sapeurs-pompiers et la gendarmerie pour leur présence au monument aux morts. La cérémonie s'est achevée à la Salle des Fêtes pour une remise de médailles civiles.

### Remise des médailles d'honneur du travail

Mme BOUDEVILLE Marie-Laure a été récompensée de la médaille d'argent d'honneur agricole et Mme MARTHE-ROSE Tania a reçu la médaille de Vermeil d'honneur agricole.
Mlle PARIS Carole, M.DEMARCHEZ Jean-Pierre, M. BOISHUS Pascal, ont reçu la médaille d'argent pour 20 ans de travail.
M.DUPAS Philippe a reçu la médaille d'or pour 38 ans de travail.

### Théâtre

**Le samedi 21 mai dernier**, la saison culturelle houdanaise vous proposait une soirée théâtre à la Salle des Fêtes de Houdan. La troupe des « Comédiens de la Tour » de Triel-sur-Seine, a joué la pièce « Cuisine et dépendances » d'Agnès Jaoui et Jean Pierre Bacri. Les personnes présentent ont pu profiter d'une agréable soirée et saluer par plusieurs rappels l'exceptionnelle prestation des acteurs de la troupe.

### Reporter Photo

Depuis de nombreuses années, M. Albert Robert prend des photographies des évènements de notre commune. Par gentillesse et pour partager ses photos, il remet toujours des tirages papiers de ce qu'il a fixé sur pellicule. Pour lui permettre de continuer encore longtemps à nous faire partager ses prises de vues, M. le Maire a mis à la disposition de M. Robert un appareil photo numérique. Ainsi notre reporter Houdanais fera des économies de tirages et de pellicules.

M. Albert Robert

## Les animations à venir

### Sortie à Château Gaillard

**Le samedi 11 juin**, nous vous invitons à une sortie pour visiter la ville des Andelys. Réservez dès à présent votre place. La journée sera ponctuée par une visite guidée de Château Gaillard à 11h30, vous pourrez alors vos restaurer dans la ville et visiter librement les musées de la ville (musée Nicolas Poussin) ainsi que ses monuments.
Réservation et renseignements en Mairie où vous sera donné l'ensemble des détails pour préparer la visite de la ville. Rendez-vous 9h30 pour le départ au parking du Collège, retour prévu pour 19h.

### Fête de la musique

**Le samedi 25 juin** nous vous donnons rendez-vous pour **la fête de la musique** sur le Parc du Cygne. Des groupes amateurs se succèderont sur la scène et vous pourrez assister au traditionnel feu de la Saint-Jean, qui brûlera jusque tard dans la nuit.

### Week-end de la Saint-Christophe

Cette année la traditionnelle fête de la Saint-Christophe se déroulera **le week-end du 2 et 3 juillet**. Le samedi, vous pourrez profiter d'un marché nocturne de 17h à 21h sur la promenade de la Boldoflorine. La soirée se prolongera place de la Tour pour le concert de la Saint-Christophe, à 21h sur le thème de la variété française. Le lendemain matin vous assisterez ou participerez au défilé du Corso Fleuri, et l'après-midi vous êtes invités à découvrir les nombreuses animations autour du thème des moyens du voyage. **Nous vous invitons à décorer des chars, vos voitures et vélos pour défiler dans les rues de Houdan le dimanche matin. Il y a de nombreux lots à gagner pour les participants au Corso fleuri**, avec notamment pour les enfants des entrées pour la Mer de sable et Aventure land dans les premiers prix.

# > Cérémonies & animations

## Les animations à venir

NOMBREUX LOTS POUR TOUS !
Dimanche 26 Juin 2011
8ème Rallye Touristique du Pays Houdanais
Parcours automobile au fil de la vallée royale de l'Eure
Office de Tourisme du Pays Houdanais
Renseignements & Inscriptions
01 30 59 53 86

### Expositions à l'Office de Tourisme du Pays Houdanais :

**Du 4 au 28 mai 2011 :**
**Exposition - « Peinture et dessin à 7 ».**
A l'Office de Tourisme du Pays Houdanais, organisée par Laurence Tondu. Découvrez les œuvres de 7 artistes amateurs, élèves du cours de peinture de Sylvie Vanlerberghe de Gambais. Ouvert du Mardi au Samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h. Entrée libre, vernissage de l'exposition le samedi 7 mai à partir de 15h.

**Du 3 au 29 juin 2011 :**
**Exposition - « Photos en Noir et Blanc ».**
A l'Office de Tourisme du Pays Houdanais, de l'artiste Stéphane LE-QUEURRE. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h. Entrée libre.

**Contact : Office de Tourisme du Pays Houdanais**
**Tél : 01 30 59 53 86**
**Courriel : otph@cc-payshoudanais.fr**

**Le Dimanche 26 Juin**
**8ème Rallye touristique automobile en Pays Houdanais.**
Organisé par l'Office de Tourisme du Pays Houdanais. Composez un équipage (2 personnes minimum) et venez découvrir les richesses patrimoniales aux frontières de l'Eure-et-Loir et des Yvelines. Un parcours promenade en automobile au fil de la Vallée Royale de l'Eure.
De 8h30 à 18h. RDV à l'Office de Tourisme du Pays Houdanais à Houdan entre 8h et 8h30.
Tarifs : 16 € /adulte, 12 € /enfant, gratuit pour les moins de 10 ans
**Réservation : Office de Tourisme du Pays Houdanais**

### Mairie recherche des groupes

La Mairie de Houdan recherche des groupes amateurs et bénévoles pour assurer les concerts de **la Fête de la Musique qui aura lieu en juin 2010.** Si ces prestations sont bénévoles, elles permettent à de talentueux groupes amateurs de la région de monter sur scène et de se faire connaître en passant une soirée agréable. **Si vous souhaitez vous produire, envoyez une maquette de votre groupe (CD et fiche technique) à la Mairie de Houdan - 69, Grande Rue - 78550 Houdan ou prenez contact avec le service animation aux heures d'ouvertures au 01.30.46.81.30**

### Regard Parole « La Tannerie ».

**Mai –Juin 2011**
**Retrouvez une exposition** des œuvres de Hideko Miyata sculpteur et Marie-Odile Huard peintre à l'Espace d'Art Contemporain « La Tannerie » située 57 rue de Paris.
Ouvert du vendredi au dimanche
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.
**Entrée libre** pour une nouvelle exposition de très grande qualité qui nous est offerte par l'association « Regard Parole ».
**Parlez-en, faites connaître !**

**Renseignements**
**Contact : tannerieregardparole@gmail.com**
**Tél. : 01 30 88 12 60**

# > Jeunesse

## Études surveillées

L'école élémentaire de Houdan

Le 29 mars dernier, le conseil municipal a adopté la mise en place d'une nouvelle activité périscolaire : l'étude surveillée sur la base de 4 jours par semaine. Cette étude payante sera assurée dès la rentrée de septembre 2011 par 4 enseignants volontaires, qui seront rémunérés par la municipalité. Les places sont limitées à 25, pour que les élèves puissent bénéficier d'une véritable aide aux devoirs. Elle aura lieu chaque soir de la semaine de 16h30 à 18h00. L'inscription sera à l'année et fera l'objet des mêmes critères de priorité que pour les garderies et il n'y aura pas d'inscriptions occasionnelles. Les tarifs des différentes activités périscolaires sont présentés dans le tableau ci-dessous.

| Tarifs périscolaires 2011 | | | |
|---|---|---|---|
| Catégorie du quotient familial (QF) | Cantine (le repas) en € | Garderie (le matin ou le soir) en € | Études surveillées (le soir) en € |
| **1** *(QF<= 177,05)* | 0,98 | 0,38 | 1,50 |
| **2** *(177,06 <QF< 377,77)* | 2,13 | 0,58 | 2,50 |
| **3** *(377,78 <QF <672,91)* | 2,52 | 0,75 | 3,50 |
| **4** *(672,92 <QF< 944,45)* | 2,91 | 0,96 | 5,20 |
| **5** *(944,46 <QF <1298,64)* | 3,27 | 1,14 | 5,70 |
| **6** *(1298,65 <QF ou non communiqué)* | 3,87 | 1,32 | 6,20 |
| **7** *(Enfants domiciliés à Champagne)* | 6,44 | 4,75 | 6,20 |
| **8** *(Non contribuables à Houdan)* | 6,44 | _ | |

## Services périscolaires: cantine, garderie, Études surveillées

**Tout au long de l'année, pour les questions liées aux services périscolaires, Madame LEFEBVRE accueille les familles en mairie de Houdan. Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30. Le mardi de 15 h 00 à 20 h 00.**
**La régie est fermée pendant les vacances scolaires.**

# > Services & Solidarité

## L'hôpital de Houdan sur Internet

Désormais, vous pouvez découvrir ou redécouvrir l'ensemble des services proposés par l'Hôpital Local de Houdan sur le site Internet : **www.hopitalhoudan.fr**. Toutes les informations utiles concernant les urgences de proximité, les consultations spécialisées, le centre périnatal, l'imagerie médicale, les pôles hospitalisation, hébergement, médico-social et handicap ainsi que l'Espace Info Santé « Oxyjeunes » et le Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF), sont en ligne.

**Renseignements : Hopital de Houdan, 42 rue de Paris, 78550 HOUDAN – www.hopitalhoudan.fr**

### Oxyjeunes

**«L'espace info santé pour les jeunes de 11 à 25 ans »** Ce lieu d'accueil anonyme et gratuit, d'écoute et d'orientation des jeunes est situé dans la Cour d'Honneur de l'Hôpital au 42 rue de Paris à Houdan. Les jeunes peuvent y rencontrer une psychologue (sur rendez-vous : 01.30.46.99.70).

**Les Horaires d'ouverture ont changé. L'Espace Info Santé est ouvert le mercredi de 14h00 à 19h00.**
**Renseignements : 01 30 46 99 70 ou sur Internet www.hopitalhoudan.fr, rubrique « Pôle Jeunes ».**

### Place aux Parents

Un point d'écoute parents a été mis en place, pour répondre aux questions des parents et apporter un accompagnement et un soutien auprès d'une psychologue. Les consultations sont confidentielles et gratuites sur rendez-vous, dans les locaux d'Oxyjeunes à l'Hôpital de Houdan, les premier et troisième vendredis de chaque mois.

**Pour tous renseignements : 01.30.46.99.88**

## OBJECTIF CITOYEN

### Service National

**Recensement militaire :**
**Il est obligatoire pour les garçons comme pour les filles, dès 16 ans.**
**Inscrivez-vous le mois de votre anniversaire en vous présentant à la Mairie, muni du livret de famille de vos parents et d'une pièce d'identité.**

### Journée d'Appel et de Préparation à la Défense

**Après avoir effectué, auprès de la mairie, la démarche obligatoire de recensement (dans les 3 mois qui suivent 16 ans) pour pouvoir s'inscrire aux examens, concours, permis de conduire, et être inscrit sur les listes électorales à partir de 18 ans, filles et garçons seront appelés à la Journée d'Appel de Préparation Défense (JAPD).**
**La finalité de cette journée est de sensibiliser les jeunes générations aux questions de défense, en particulier sur le rôle dévolu aux forces armées, en complément des enseignements d'histoire géographie délivrés dans les établissements scolaires.**
**Cette journée comporte aussi une initiation à l'Alerte Civile et aux Premiers Secours dont le but est de transmettre aux jeunes une dimension active de la citoyenneté. La journée d'Appel se déroule chaque semaine dans différents lieux du département des Yvelines.**

# > Services & Solidarité

## Santé et services de garde

Santé et services de garde

· **Un centre de soins de première intention** est à votre disposition à l'hôpital de Houdan, 42 rue de Paris du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h : présence d'un médecin généraliste sans rendez vous

· **Gardes de médecine** Vous devez composer le 15. Vous serez alors en contact avec un médecin régulateur de l'Aide Médicale d'Urgence (AMU) qui avertira en fonction du besoin, le médecin de garde ou, si besoin est, un autre service.

· **Pharmacies**
Afin de simplifier l'accès des malades aux pharmacies de garde, un numéro est mis à votre disposition, le 17. Ce numéro vous mettra directement en rapport avec la gendarmerie.

· **Cartes de Transport**
Différentes cartes peuvent permettre à certains d'entre vous de bénéficier de réductions ou de gratuité pour les transports.

· **Les cartes « améthyste »** donnent droit à la gratuité ou au demi-tarif sur le réseau RATP et sur le réseau SNCF de l'Ile-de-France. Elles bénéficient selon certaines conditions, aux personnes âgées, handicapées, et aux anciens combattants. Elles sont financées par le Conseil Général des Yvelines.
En ce qui concerne les anciens combattants et veuves de guerre, les règles ont évolué comme suit :
. Gratuité totale pour les blessés et mutilés de guerre, pour les anciens combattants et veuves de guerre non imposables
. Gratuite en contrepartie d'une contribution de 60€ pour les anciens combattants et veuves de guerre imposables
Contactez le CCAS de la Mairie au 01.30.46.81.30.

· **La carte solidarité transport**
est en faveur des personnes aux revenus les plus modestes (RSA), allocation parent isolé, allocation de solidarité spécifique, aide médicale d'État, couverture maladie universelle complémentaire, etc.) Appelez le 0800 948 999 (appel gratuit à partir d'un poste fixe) pour demander la Carte Solidarité Transport. Elle est gratuite (pour les bénéficiaires du RSA vous munir de votre n° d'allocataire CAF)

## Prévention canicule

Dans le cadre de la préparation de la « campagne de prévention canicule 2011 » et conformément au décret 2004-926 du 1er septembre 2004, le Centre Communal d'Action Sociale « CCAS » informe les habitants de houdan de l'existence d'un registre nominatif de recensement :
* des personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
* des personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile ;
* des personnes adultes handicapées.
Ce registre a été constitué à partir d'un questionnaire que le CCAS a adressé aux personnes âgées de plus de 70 ans en juin 2004 afin de recenser les personnes isolées à domicile.
Pour actualiser ce fichier, le CCAS tient à la disposition des personnes concernées un questionnaire à remplir et à lui retourner le plus rapidement possible.

Cette démarche d'inscription est volontaire et facultative.
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à enclencher le plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels. Le destinataire de ce fichier peut être, sur sa demande, le préfet.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

**Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au CCAS : Tél. 01.30.46.81.30. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.**

## Services à domicile

**L'ADMR,** association de service à domicile, intervient auprès des personnes ayant des difficultés à effectuer certains gestes de la vie quotidienne (personnes âgées, malades ou accidentées, grossesse, maladie, etc.). **Renseignements:** 8, rue d'Épernon le lundi de 9h à 16h00, mardi de 9h à 17h00, mercredi de 9h à 12h00, jeudi de 9h à 17h00 et vendredi de 9h à 16h00. Tél. 01.30.46.10.19.

**Portage de repas à domicile:** si vous avez 60 ans ou plus ou si vous avez une mobilité réduite occasionnelle ou permanente qui ne vous permet pas de préparer vos repas. **Renseignements:** service de portage de repas à domicile organisé par la CC Pays Houdanais. **Tél. : 01.30.46.82.91**

**La Télé Assistance** proposée en liaison avec le Conseil Général des Yvelines est une solution efficace, un lien sûr et facile avec un centre d'écoute à l'extérieur en cas de malaise, chute… **Renseignements:** CCAS de la commune de Houdan. **Tél. : 01.30.46.81.30.**

**A votre service :** Laurent Jouanneau est à votre disposition pour faire des courses chez les commerçants de Houdan si vous ne pouvez le faire vous-même. **Contact: Mairie de Houdan 01.30.46.81.30**. Laissez vos coordonnées et indiquez le motif de votre demande. Il vous rappellera et vous indiquera à quelle heure il passera prendre votre commande écrite. Ce service s'adresse aux personnes âgées, mais également à celles qui temporairement ne peuvent sortir ou que très difficilement.

## Aide à l'Emploi

**Service pour l'Emploi :** Une conseillère de la CC Pays Houdanais vous accompagne dans vos recherches (CV, lettre de motivation, accès aux offres sur Internet). Les employeurs peuvent s'adresser à ce service pour leurs recrutements. **Permanences :** 22 Porte d'Epernon à Maulette, lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, jeudi de 13h30 à 17h00. **Tél.: 01.30.46.82.92**.— Courriel: service-emploi@cc-payshoudanais.fr

**La Mission Locale d'Insertion de Rambouillet** accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans les étapes de leur parcours vers l'emploi, l'orientation, la formation, le logement, la vie quotidienne. Si vous êtes actuellement à la recherche d'une orientation ou d'une formation pour l'année prochaine la Mission Locale met en place des actions pour vous guider dans vos choix d'alternance. **Contact : par téléphone au 01.34.83.34.12. ou par fax au 01.30.46.24.96** pour un rendez-vous le jeudi dans les locaux de la CC Pays Houdanais.

# > Mémo

## MAIRIE DE HOUDAN

**69 Grande Rue**
**78550 HOUDAN**
**Tél.: 01 30 46 81 30**
**Fax: 01 30 88 10 01**
**mairiehoudan. maire@ cc-payshoudanais.fr**

### Horaires d'ouverture

**lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h30**
**mardi de 15h à 20h permanence État Civil**
**samedi matin de 10h à 12h**

### Les permanences

**Les renseignements concernant les permanences qui ont lieu dans les locaux de la Mairie ou à l'extérieur sont affichés en mairie de Houdan. Ces informations sont également dans le livret d'accueil « Vivre en Pays Houdanais » et sur le site Internet : www.cc-payshoudanais.fr N'hésitez pas à appeler la mairie pour vérifier.**

## Mariages

**avril:** Mlle Angélique GHYS et M Samir TAKABECHT.
Mlle Kathy COCOZZA et M Nicolas CEMON.

***Tous nos vœux de bonheur.***

## Naissances :

**février:** Manon LALLEMAND, Louis DUBEL-MASSELIN, Charly AUDIC LEGER, Laura PETIT.
**mars:** Thibaut GUERIN, Zénaïs GATTE, Yanise MONTFORT, Killian DAUNAY-SUAUDEAU, Léo SERRE BIGOT, Romane BIANCHERIN-LECOT.
**avril:** Léondro MANDON-BLONDEAUX, Mia FERNANDEZ CALVET, Sydney Bey.
**mai:** Tylia HAMON

***Bienvenue et félicitations aux parents.***

## Décès

**février:** Mme Suzanne GONSARD, M. Albert MONTOURCY, M Marc BENDER, Mme Pierrette CHASSIER.
**mars:** M Charles GAERTNER, Mme Jeannine POUTRET, Mme Lucienne CIROU, Mme Yvonne HARANG, M. Gérard BOULANGER, Mme Jacqueline FAYOT, Mme Georgette MAHON,.
**avril :** M. Pierre LUNG, Mme Madeleine BOURRELLIER, Mme Yvonne BIGNAUX, Mme Yolande ELIE, M. Yves BUZET.
**mai:** Mme Suzanne DELAMOTTE, Mme Yvette EVRARD, Mme Sylvie CORTES HECHT.

**Nous présentons toutes nos condoléances aux familles attristées par ces deuils**

## Documents officiels

**Les passeports biométriques** sont délivrés par la Mairie de Houdan aux habitants de la ville mais aussi des villes avoisinantes.
Les demandes de passeports biométriques se font désormais, depuis le 26 avril 2010, **uniquement sur rendez-vous :**
**Le lundi** de 9h00 à 12h00.
**Le mardi** de 18h00 à 19h30.
**Le samedi** de 9h00 à 10h00.
**Les pièces à fournir :**
- un acte de naissance et la carte d'identité et l'ancien passeport si la demande concerne un renouvellement. Ces documents doivent être des originaux.
- un justificatif de domicile original de moins de trois mois et deux photos normalisées.
La saisie des données peut prendre une vingtaine de minutes.
**Le délai de réception du passeport est de 15 jours à 3 semaines.**
**Les tarifs** : 86 € pour les adultes – de 15 ans à 18 ans : 42 € – moins de 15 ans : 17 €
Attention : les passeports en cours de validité (moins de 10 ans) restent valables jusqu'à leur terme, il n'y a donc aucune nécessité d'en changer.

## Les Cartes Nationales d'Identité

Elles devraient être établies selon le même procédé dans le courant de l'année 2011. Une information plus précise vous sera faite en temps voulu.
**Désormais, en cas de perte ou de vol de la carte d'identité, un timbre fiscal de 25€ est nécessaire pour les demandes de renouvellement.**
Les demandes de renouvellement de carte d'identité avec présentation de l'ancienne carte sont gratuites ainsi que la première carte d'identité. Actuellement, pour obtenir une Carte Nationale d'Identité, le délai est de 4 à 5 semaines, à partir de la date de dépôt du dossier en Mairie.

## Carte grise : faites votre changement par courrier.

Envoyez l'original de la carte grise avec l'ensemble des documents nécessaires à l'immatriculation suite à un changement de propriétaire, un changement de domicile… à l'adresse suivante :
**Sous-préfecture de Mantes la Jolie 18-20 rue de Lorraine 78201 Mantes la Jolie cedex**
Vous trouverez la liste des documents à joindre à votre dossier et le montant des taxes à régler sur le site de la Préfecture des Yvelines :
***www.yvelines.pref.gouv.fr*** *(rubrique Vos démarches, Cartes grises, Guide des droits)*
En attendant, pour circuler, vous **conservez le coupon détachable (en bas de la carte grise)** complété et signé par le vendeur. Ce coupon vous permet de circuler avec le véhicule pendant un délai d'un mois, délai légal durant lequel vous devez établir votre nouvelle carte grise.

## Hommage à Jean-Pierre Hoyet

C'est avec tristesse que nous avons pris connaissance du décès de Jean-Pierre HOYET le 15 avril dernier. Président du Syndicat d'initiative et de l'Association pour la Restauration des Orgues de Houdan depuis le milieu des années 90, Jean-Pierre HOYET a beaucoup œuvré pour le patrimoine de notre ville. Véritable passionné de l'histoire de Houdan, il a pendant des années été le défenseur de nos monuments et a su les valoriser, les Grandes Orgues de Houdan, étant sans nul doute son patrimoine préféré. Il a organisé de très nombreux concerts, créé des classes d'orgues, permis à de grands organistes de venir jouer dans l'église de Houdan. Mais il était aussi présent pour des journées portes ouvertes en été, ou pendant les journées du patrimoine. Et encore très récemment il permettait aux orgues de retrouver un organiste titulaire.
Nous ne pourrons jamais assez le remercier pour son dévouement au patrimoine houdanais. À travers l'équipe municipale, c'est la ville de Houdan qui adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et qui exprime son immense estime pour Monsieur HOYET.

# > Vie Associative

## Comité de jumelage

Du jeudi 28 avril au dimanche 1er mai 2011, une délégation du Comité de Jumelage de Houdan forte d'une cinquantaine de personnes s'est déplacée à Pangbourne, petite ville du Berkshire à 60 km à l'ouest de Londres en Angleterre, pour célébrer le 28ème anniversaire du jumelage entre les deux villes.
Ce week-end a donné l'occasion de visiter les villes de Windsor et d'Oxford, et … de participer à l'effervescence du village à l'occasion du mariage de son altesse royale William, Prince de Galles avec Mademoiselle Kate Middleton.
L'accueil fut des plus sympathiques grâce à l'ensemble du groupe composé de 49 personnes dont 10 jeunes de 9 à 19 ans, qui a vu, cette année, l'arrivée de nouveaux adhérents et par la même occasion de nouveaux hôtes.
Le 29 août prochain, l'orchestre « Pangbourne Sylver Band » donnera un concert à l'hôpital puis à la Salle des Fêtes de Houdan. L'Ecole de Musique et le Centre Chorégraphique de Houdan seront associés à cette manifestation, qui confirmera la bonne entente entre les deux communes.

## L'alliance Judo du Pays Houdanais

**Le 8 janvier dernier, lors des 40 ans du club**, une compétition par équipe a été organisée au gymnase de Houdan. 12 équipes étaient présentes pour cette manifestation.
L'équipe benjamins a terminé 1ère, l'équipe 1 Poussins a terminé 1ère, l'équipe 2 Poussins a terminé 5ème, l'équipe 1 Pré-poussins a terminé 2ème et l'équipe 2 des Pré-poussins a terminé 3ème.
Le 9 janvier le club a participé au tournoi de Gambais, Le 16 janvier nous étions présents au Championnat des Yvelines (2ème tour) à POISSY. Se sont illustrés dans la catégorie Benjamins/Benjamine : Alexandre OLIVIER 1er, Alexandre ROBERT 2ème, Clément PAVAN 2ème, Thibaud LEFEVRE 2ème et Léa WOJTYNIAK 2ème.
Le 22 et 23 janvier, au Championnat des Yvelines à Chanteloup, se sont illustrés Florian CHAZAL 5ème en Juniors, **Léna STEPHAN et Océane COELHO toutes deux championnes des Yvelines** dans la catégorie Cadettes. **Mathias TEIXEIRA et Kévin BERRANGER tous deux champions des** Yvelines et Alexis COSNUAU 4ème dans la catégorie Cadets.
Le 12 et 13 mars l'équipe Poussins a terminé 3ème du tournoi de Pontchartrain. Le 20 mars à la coupe des Yvelines Poussins, l'Alliance Judo du Pays Houdanais a terminé 2ème sur 42 équipes présentes. Au tournoi par équipes Cadets de Sartrouville, le club a terminé 3ème sur 9 équipes.
Le 23 mars dernier **Mehdi GACEMI est devenu champion de France universitaire à Strasbourg.**
Le 26 et 27 mars lors de la Coupe de Plaisir, le Club est arrivé 2ème sur 22 clubs. Le 2 et 3 avril lors de la finale des Championnats des Yvelines à Trappes en Minimes garçon, Alexandre MESTRE est arrivé 7ème, Thibaud LEFEVRE 9ème en Benjamin, Mélanie TRUQUET 4ème et **Lauranne HOLLEVILLE Championne des Yvelines** pour la 3ème année consécutive dans la catégorie Minimes filles. Toutes deux sont qualifiées pour la compétition Inter-région.

## Du Fair-play chez nos Handballeurs.

Le 5 avril dernier le club de Handball de Houdan est devenu le Co-leader du classement du challenge Fair-Play. Cette notation est réalisée à partir de l'avis des arbitres lors des matchs de compétitions départementales (coupe et championnat), sur l'ensemble des équipes d'un club et faisant l'objet d'une désignation officielle de la part du CDA 78.
A l'heure où les valeurs du sport doivent être mises en avant, nous tenions à féliciter le Handball Houdanais d'avoir fait preuve de cet esprit d'engagement.

### LE BOWLING

**Le « Bowlingstar » du Pays Houdanais vous attend avec ses douze pistes de jeu, ses sept billards américains, son espace jeu vidéo et son espace détente. L'ensemble de l'équipement est doté des dernières technologies et est entièrement équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.**

**Intégré au Centre Aquaforme Christian Barjot, le « Bowlingstar » du Pays Houdanais est un lieu entièrement dédié aux loisirs et à la détente.**

**Bowlingstar:**
**ZA de la Prévôté – Route de Bû à Houdan.**
**Tél.: 01 30 46 11 66**
**www.bowlingstar.fr**

### LA PISCINE

**La piscine, la salle de fitness, la salle de cardio-training et la balnéothérapie vous accueillent toute l'année.**

**Pour connaître les horaires et tarifs, s'adresser à : Centre Aquaforme Christian BARJOT - Z.A. La Prévôté – 01 30 46 11 05**
**Ou sur Internet : www.hodellia.fr**

# > Vie Associative

## L'Open de Suisse pour le Karaté

Le 26 février dernier, 4 élèves du club de Houdan Karaté Do ont participé à l'Open de Suisse de Karaté qui s'est déroulé à Zurich. Lors de la compétition, 27 nations étaient présentes. Clément LAFAIRE, 9 ans, a été classé 1er sur 1124 karatékas. En effet il a gagné dans sa catégorie la compétition Kata et également la compétition combat. Arthur SEBBAH a été classé 57ème, il a terminé 2ème dans sa catégorie en Kata et 2ème en combat. Grâce à leurs performances, le club a été fini 9ème sur 134 clubs.

## Le Donjon de Houdan

L'association « Le Donjon de Houdan » propose des activités : escrime médiévale, calligraphie, vitrail. Le Donjon de Houdan est temporairement fermé au public, les travaux de restauration devant débuter prochainement.

**Renseignements**
**ledonjon.president@free.fr**
**Site : http://ledonjondehoudan.free.fr/**

## Les Triathlètes

Le collège François Mauriac de Houdan a obtenu, le jeudi 12 mai dernier, à Vanves (92), un nouveau billet pour le Championnat de France de TRIATHLON qui s'est déroulé le samedi 21 mai sur le beau site de la base de loisirs "le Bois de Clos" à Fontenay sur Eure près de Chartres . Notre équipe, bien que diminuée par de nombreux blessés, a obtenu une 6ème place au Triathlon et une 12ème place au Duathlon".

## Les Pêcheurs de la Vesgre

Les Pêcheurs de la Vesgre vous annoncent l'organisation des **« Quatre jours des pêcheurs de la Vesgre »** qui se tiendront les 2, 3, 4 et 5 juin 2011.

**Le jeudi 2 Juin :** Concours de pêche à la truite sur la Vesgre, traditionnel concours de l'Ascension. Inscriptions à 13h30 au Foyer Municipal de Houdan. Début du concours 14h30. Pesée, pot de l'amitié et remise des prix à 17h30.
Participation pour les moins de 16 ans : 11€, pour un adulte : 13€.

**Vendredi 3 juin :** Pêche gratuite réservée aux participants au concours du 2 juin. Pêche ouverte sur le « parcours truites » (ancienne piscine de Maulette au moulin de Gambais) de 7 heures à 22 heures.
*Présentation du ticket d'inscription du 2 juin obligatoire.*

**Samedi 4 juin :** Concours gratuit pour les enfants de 6 à 12 ans à l'ancienne piscine de Maulette (route de la Folie).
Inscription avant le 3 juin midi auprès de Marc BOUREZ (voir ci-dessous)
De 15 h à 17h.
*Les cannes avec moulinet sont autorisées, cependant les lignes doivent obligatoirement être munies d'un flotteur.*

**Dimanche 5 juin :** Portes ouvertes, pêche gratuite pour tous de 6 h à 18h, Informations, Tombola, Buvette et Barbecue. Pour participer à cette journée, il suffit de retirer une carte gratuite au stand de l'association, le samedi 4 juin de 14h à 18h ou le dimanche 5 juin à partir de 9h. A 18h un tirage au sort parmi les cartes délivrées à l'occasion de la journée, sera organisé avec du matériel de pêche à gagner.

**Renseignements**
**Marc BOREZ : 01.30.59.68.43**
**Courriel : marc-bourez@wanadoo.fr**

## U.N.C. - A.F.N - OPEX

Une permanence est assurée le 2ème vendredi du mois au Foyer municipal de Houdan, 24, rue des Jeux de Billes de 11h à 12h. Elle a pour objectif d'informer les anciens militaires-combattants, victimes de guerre, de leurs droits, de les aider dans leurs démarches pour l'obtention de la croix du combattant et/ou titre de « reconnaissance de la Nation » ainsi que des retraites mutualistes.

**Renseignements**
**M. JOZEAU Président 01.30.59.73.01**
**Trésorier M. MANNEHEUT 01.30.59.73.86**

## Les Amis de la Bibliothèque

**Et pourquoi ne passeriez- vous pas à la bibliothèque?**
**Pour vous inscrire:**
Munissez-vous d'une pièce d'identité, et rendez-vous à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.
(Les mineurs doivent être accompagnés des parents ou munis d'une autorisation écrite.)
. Pour les moins de 13 ans, l'inscription est gratuite.
. De 13 à 17 ans, l'inscription est de 6,50€ pour un an.
. A partir de 18 ans, l'inscription se monte à 13€ pour un an
. A partir de 75 ans, l'inscription est gratuite.
Mardi et vendredi de 16h30 à 18h
Mercredi de 15h à 18h
Samedi de 14h à 17h

**Renseignements**
**Mme GRUDLER Agnès :** agnes.grudler@free.fr

## RAPPEL

**Associations, cette rubrique est à votre disposition pour annoncer résultats, projets, compétitions…**
**Remettez vos texte à la mairie sur papier ou mieux par Internet à :**
**mairiehoudan.maire@cc-payshoudanais.fr**
**Ces textes sont édités sous la responsabilité de leurs auteurs, l'intervention de la commune se limitant à leur mise en forme.**